

*Tu es habile, polyvalent(e), minutieux(se) et tu as le soucis du détail ? Alors cette option peut t'intéresser :*

## Monteur(se) Placeur(se) d'Éléments Menuisés



### Le métier et la formation

#### La formation en «Monteur(se) Placeur(se) d'Éléments Menuisés» t'apprendra à :

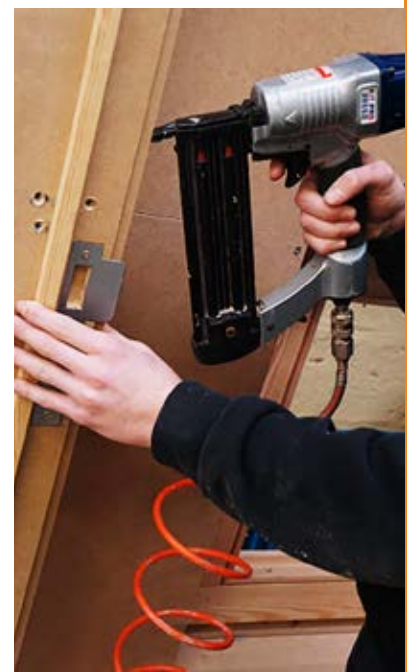
- appliquer les règles de sécurité ;
- participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier ;
- usiner des pièces de bois ;
- assembler des portes et des châssis extérieurs ;
- participer à l'assemblage et au placement d'ouvrages préfabriqués ou pré-usinés ;
- placer des portes et des châssis intérieurs et/ou extérieurs ;
- participer à l'assemblage et au placement d'ouvrages préfabriqués ;
- assurer la qualité et s'intégrer dans la vie professionnelle.

### Le CEFA

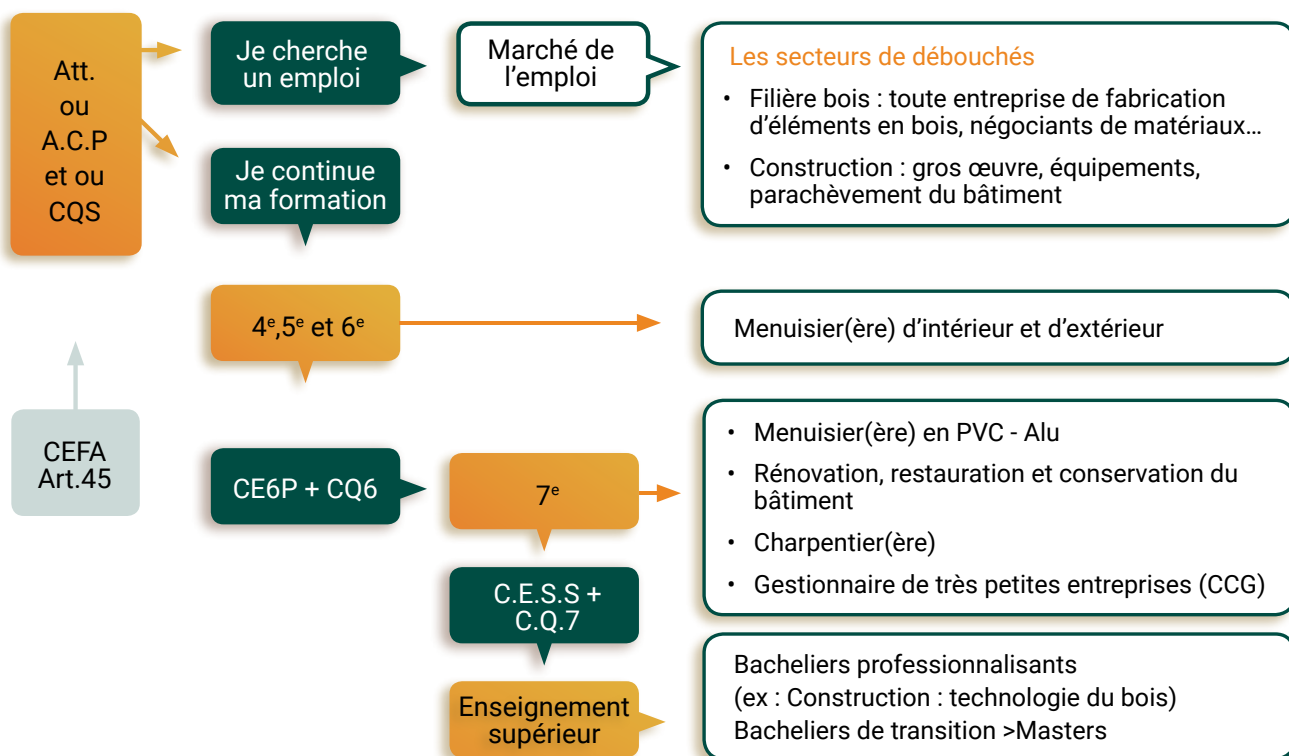
C'est l'alternance entre des périodes de cours à l'école (durant 2 jours) et des périodes de formation dans une entreprise (durant 3 jours).

### Conditions d'admission

Avoir au minimum 15 ans et suivi au moins deux années de l'enseignement secondaire de plein exercice.



## Perspectives



- Att. : Attestation de réinsertion vers une 4<sup>e</sup> P de l'enseignement secondaire ordinaire ou en alternance.
- ACP : Attestation de Compétences Professionnelles du 2<sup>e</sup> degré
- CQS : Certificat de Qualification Spécifique
- CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification
- CE6P : Certificat d'Études de 6<sup>e</sup> année Professionnelle
- CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
- CCG : Certificat relatif aux Connaissances de Gestion de base.

## La grille horaire

### Formation commune :

- |                     |    |
|---------------------|----|
| • Français          | 3h |
| • Mathématiques     | 2h |
| • Sciences humaines | 2h |

### Formation liée à la spécialité :

- |                     |    |
|---------------------|----|
| • Cours techniques  | 2h |
| • Travaux pratiques | 6h |

### Total :

15h

### En fin de cycle :

- Attestation de réinsertion vers une 4<sup>e</sup> P ou une 5<sup>e</sup> P
- Obtention du Certificat de Qualification
- ACP : Attestation de Compétences Professionnelles du 2<sup>e</sup> degré